



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités (DREETS) des Pays de la Loire

L'INTÉRIM EN PAYS DE LA LOIRE AU 3^{ème} TRIMESTRE 2021

L'intérim ligérien a continué à progresser au 3^{ème} trimestre 2021, comme il le fait depuis le 3^{ème} trimestre 2020. Les comparaisons sur un an révèlent des évolutions en forte hausse. Elles sont complétées dans quelques cas par des comparaisons au 3^{ème} trimestre 2019, qui permettent de souligner que les effectifs d'intérimaires ont globalement retrouvé ou dépassé leur niveau d'avant crise grâce à une hausse soutenue dans le tertiaire. Toutefois la Loire-Atlantique, et s'agissant des secteurs d'activité, l'industrie, restent en deçà des chiffres enregistrés en 2019. Dernier point : comme aux trimestres précédents, les Pays de la Loire sont la région au taux de recours le plus élevé.

L'intérim en région, cartographie et évolution

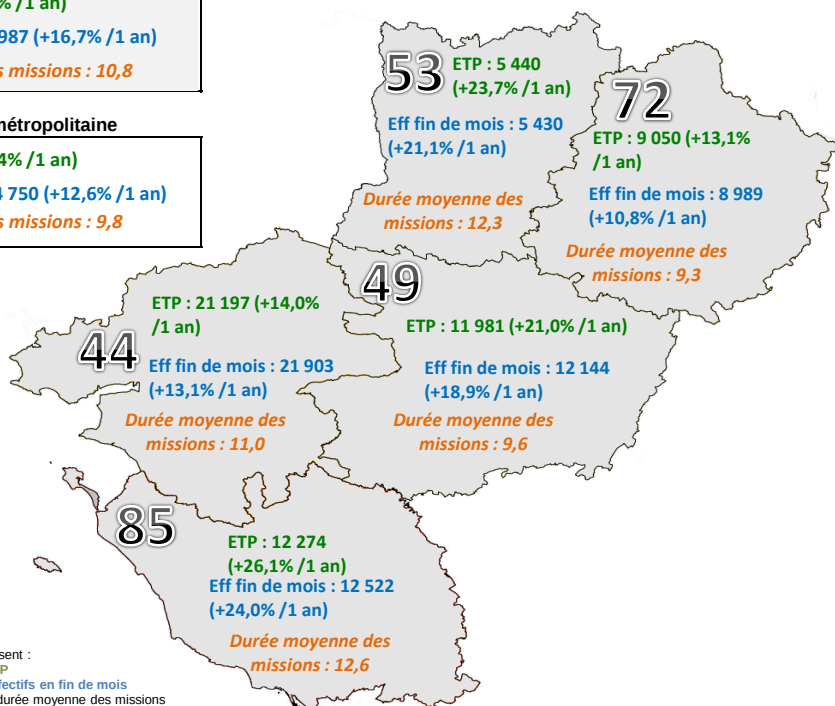
➡ 59 950 postes équivalents temps plein (ETP) en Pays de la Loire au 3^{ème} trim. 2021, près de 61 000 intérimaires (moyenne) en fin de mois

PAYS DE LA LOIRE

ETP : 59 941 (+18,4% / 1 an)
Eff fin de mois : 60 987 (+16,7% / 1 an)
Durée moyenne des missions : 10,8

FRANCE métropolitaine

ETP : 750 200 (+14,4% / 1 an)
Eff fin de mois : 754 750 (+12,6% / 1 an)
Durée moyenne des missions : 9,8



Note de lecture

- Dans cette publication, apparaissent :
 - en vert les données sur les ETP
 - en bleu les données sur les effectifs en fin de mois
 - en orange les données sur la durée moyenne des missions

Sources

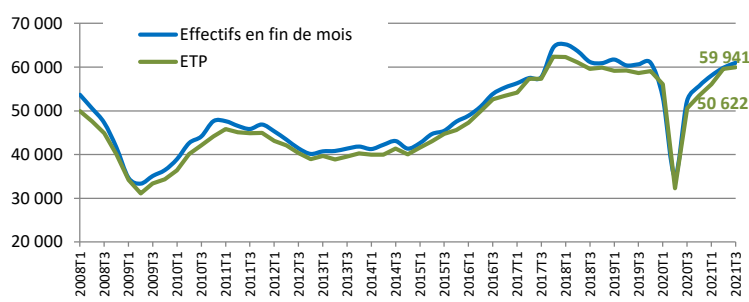
Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des

➡ Par rapport au 3^{ème} trim. 2020, le nombre d'ETP et celui des intérimaires en fin de mois sont en forte hausse, et retrouvent leur niveau d'avant crise

Au 3^{ème} trimestre 2021, la progression annuelle du nombre d'intérimaires équivalent temps plein (ETP) en moyenne trimestrielle est importante, à +18,4%. L'écart sur deux ans est également à la hausse (+2,2%). Autrement dit, le volume de travail accompli par des intérimaires a retrouvé, et même dépassé, son niveau d'avant crise. NB. La Loire-Atlantique fait exception, avec un niveau restant inférieur à celui de 2019 (-7,0%)

Le nombre d'intérimaires en fin de mois est en forte hausse lui aussi (+16,7% sur un an), et retrouve à son tour le niveau qui était le sien avant l'apparition de la crise sanitaire (il se situe même légèrement au-dessus : +0,6%). Comme pour le décompte en ETP, le nombre d'intérimaires en fin de mois reste, en Loire-Atlantique, inférieur à son niveau de 2019 : -7,8%

Evolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Les nombres indiqués sur le graphique sont ceux du 3^{ème} trimestre, années 2020 et 2021, série ETP.

L'intérim dans les principaux secteurs d'activité, par département

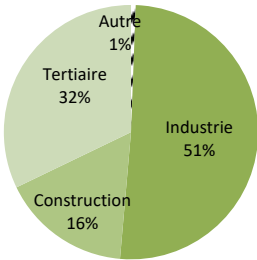
Mesuré en ETP, l'intérim continue d'afficher, dans l'industrie, un niveau inférieur à celui de 2019 (-5,5%). Les autres secteurs se sont rétablis.

Pays de la Loire	ETP (moy. trim.)		Eff. fin de mois (moy. trim.)	
	3ème trimestre 2021	Évolution annuelle	3ème trimestre 2021	Évolution annuelle
Industrie	28 145	+23,5%	28 411	+21,0%
Construction	9 561	+4,6%	10 023	+2,3%
Tertiaire	21 846	+19,0%	22 158	+18,9%
Tous secteurs*	59 941	+18,4%	60 987	+16,7%

* Y compris Agriculture, autres secteurs

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

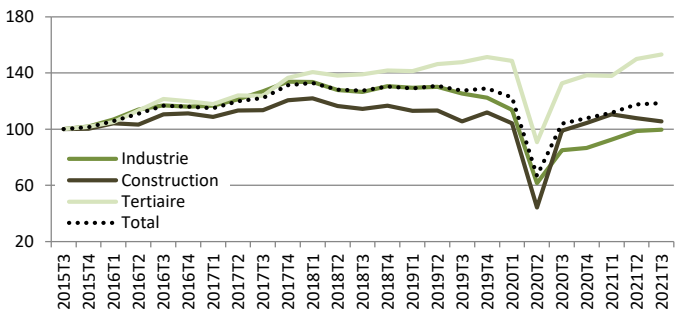
Répartition par secteur d'activité du nombre d'ETP 3ème trimestre 2021



Évolution du nombre d'intérimaires en ETP

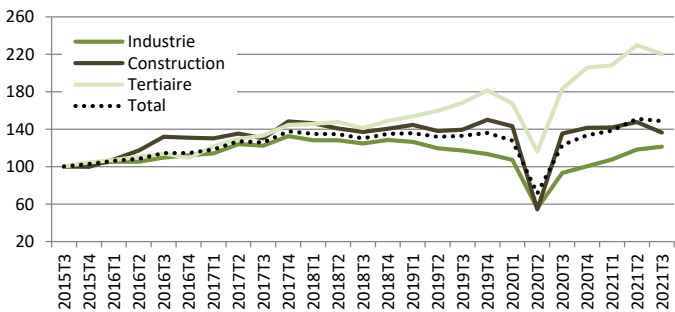
44 En Loire-Atlantique

Évolution par secteur d'activité



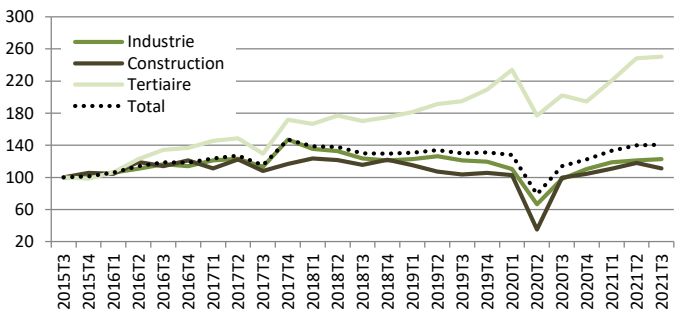
49 En Maine-et-Loire

Évolution par secteur d'activité



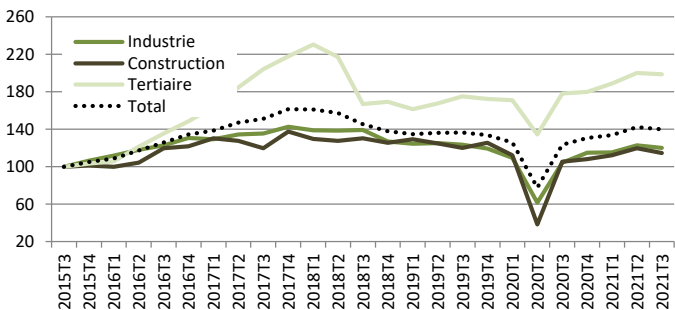
53 En Mayenne

Évolution par secteur d'activité



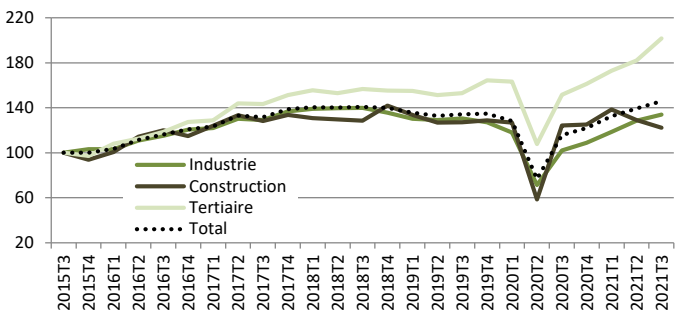
72 En Sarthe

Évolution par secteur d'activité



85 En Vendée

Évolution par secteur d'activité



Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

En considérant les **intérimaires équivalent-emplois à temps plein (ETP)**, l'emploi intérimaire progresse, sur un an, dans chacun des trois grands secteurs d'activité (industrie, construction, tertiaire).

L'observation sur deux ans nous amène toutefois à nuancer cette impression : globalement, tous secteurs ensemble, le niveau d'emploi intérimaire est très comparable à celui du T3-2019. Mais l'industrie est en recul (-5,5%), et c'est le secteur tertiaire, en hausse de 15,9%, qui permet à la région de retrouver, et même de dépasser, son niveau d'emploi intérimaire d'avant crise.

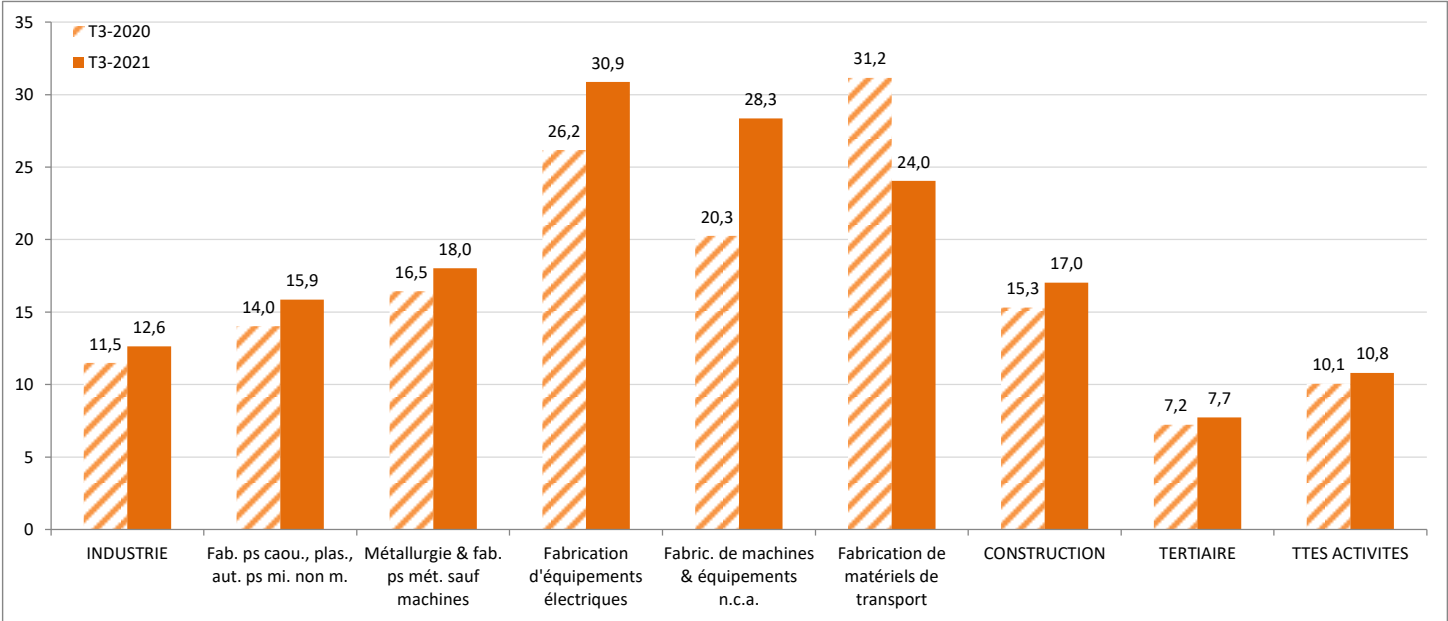
La Loire-Atlantique se distingue des quatre autres départements par la faible augmentation de l'intérim dans le tertiaire sur deux ans (+3,8% seulement, à comparer à des progressions de 30% environ en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée), et surtout par la chute de l'emploi intérimaire dans l'industrie : -20,4% par rapport au T3-2019.

→ Cf. page 3 pour les évolutions détaillées par secteur

Durée moyenne des missions d'intérim

La durée moyenne des missions d'intérim repart à la hausse au 3^{ème} trimestre 2021.

Durée moyenne des missions achevées (en nombre de jours ouvrés) par grands secteurs



En Pays de la Loire, la **durée moyenne des missions s'allonge**, par rapport à celles que l'on pouvait observer un an plus tôt. C'est la construction qui génère l'allongement le plus remarquable (près de deux jours en plus par mission), suivie par l'industrie (un jour de plus par mission). Exception notable, la chute de la durée moyenne des missions dans la fabrication de matériels de transport, avec 7 jours de moins par mission en 2021.

Tableau de synthèse par secteur d'activité

Dans l'industrie, le secteur de la fabrication de matériels de transport est à la traîne en Loire-Atlantique (aéronautique) et en Sarthe (automobile). Dans les autres secteurs d'activité, les effectifs d'intérimaires ont retrouvé un niveau élevé. La construction perd toutefois un peu de dynamisme.

Répartition du nombre d'intérimaires par grands secteurs d'activité et principaux secteurs utilisateurs, avec leur évolution annuelle

3ème trimestre 2021	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire		France métropolitaine	
Données NAF A4 / NAF A17	ETP	ETP	ETP	ETP	ETP	ETP	Effectifs fin de mois	ETP	Effectifs fin de mois
Industrie, dont :	7 434	5 578	3 362	4 766	7 006	28 145	28 411	258 020	259 318
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 351	1 275	1 086	1 611	2 624	7 947	7 994	57 450	57 709
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1 192	639	451	622	542	3 446	3 485	30 944	31 520
Fabrication de matériels de transport	1 072	993	391	744	968	4 168	4 076	27 775	26 972
Fabrication d'autres produits industriels	3 228	2 439	1 322	1 703	2 672	11 364	11 597	119 318	120 577
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	582	228	112	85	199	1 206	1 246	22 053	22 057
Construction :	4 760	1 673	591	933	1 604	9 561	10 023	135 325	140 363
Tertiaire, dont :	8 917	4 575	1 444	3 297	3 613	21 846	22 158	352 877	350 963
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 161	811	280	721	779	4 751	4 775	71 671	71 450
Transports et entreposage	1 900	1 398	194	791	941	5 224	5 422	113 806	113 578
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 652	1 352	631	1 309	1 339	7 282	7 421	102 028	102 788
Tous secteurs (y compris Agriculture)	21 197	11 981	5 440	9 050	12 274	59 941	60 987	750 200	754 750

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN). Evolution des ETP. Flèches obliques : évolution annuelle (positive ou négative) inférieure à 10%. Flèches verticales : évolution annuelle (pos. ou nég.) égale ou supérieure à 10%.

Focale : le CDI (contrat à durée indéterminée intérimaire)

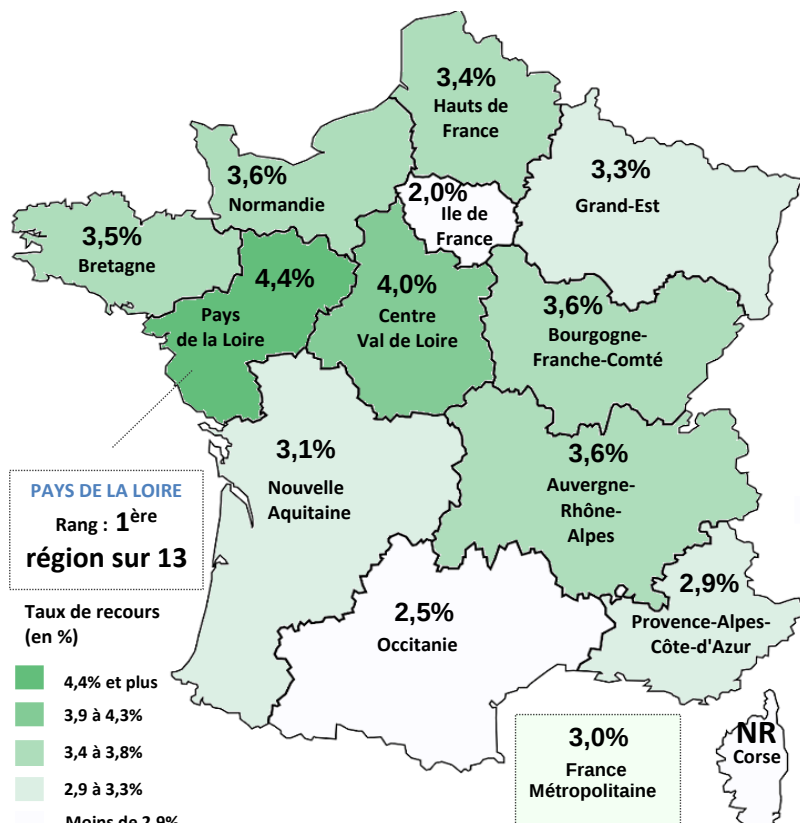
Le nombre de CDI (51 400) est en hausse sur un an, sa part relative sur l'ensemble des contrats est de 6,6% au 3^{ème} trimestre 2021 (-0,2 pt)

Le nombre de CDI en France est de 51 400 au 3^{ème} trimestre 2021, en augmentation de 9,1% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Il représente 6,6% du total des intérimaires dénombrés au 3^{ème} trimestre 2021 (données brutes, France entière hors Mayotte). Soit une perte de 0,2 point par rapport à sa part du 2^{ème} trimestre 2021.

Pour les Pays de la Loire, un décompte réalisé par l'observatoire de l'intérim et du recrutement sur les chiffres 2017 fait état de 3.207 CDI représentant 8% de l'ensemble des CDI conclus en France. A noter : à la différence des autres contrats de travail temporaire, qui peuvent être rattachés au secteur utilisateur, tous les CDI restent rattachés au secteur tertiaire.

Taux de recours à l'intérim au 3^{ème} trimestre 2021

Le taux de recours à l'intérim est plus élevé en Pays de la Loire qu'ailleurs sur le territoire métropolitain.



Le taux de recours à l'intérim offre une vision permettant d'apprécier la place de l'intérim dans la structure globale de l'emploi sur le territoire.

Les Pays de la Loire sont, historiquement, une région fortement utilisatrice de main d'œuvre intérimaire, et cela se vérifie encore dans ce dernier calcul.

Ce trimestre, le calcul du taux de recours à l'intérim s'appuie, comme pour la totalité de cette note, sur les données du 3^{ème} trimestre.

Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés en fin de 3^{ème} trimestre 2021. Le calcul s'appuie sur les estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee, données cvs.

Définitions

Sources

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et Pôle Emploi dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

Contrat à durée indéterminée intérimaire (CDII)

Le CDI intérimaire, également appelé CDII, est un type de contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Il donne plus de stabilité, avec des périodes de mission plus longues et des intermissions couvertes par une rémunération minimale garantie. Plus d'informations [ici](https://www.ici.fr)